

---

## Camilles Desmoulins. Député de Paris à la Convention Nationale, Jugé à mort le 6 avril 1794.

**Numéro d'inventaire** : 1979.26887

**Auteur(s)** : Jean Duplessi-Bertaux  
Levachez

**Type de document** : image imprimée

**Période de création** : 4e quart 18e siècle

**Date de création** : 1798 (vers)

**Description** : gravure en taille-douce : eau-forte et pointillé cuvette visible des rousseurs ruban adhésif au dos de la feuille traces de colle bord supérieur

**Mesures** : hauteur : 440 mm ; largeur : 289 mm

**Notes** : Portrait en buste de 3/4 dr., visage de face de "Camilles Desmoulins - Député de Paris à la Convention Nationale- Jugé à mort le 6 avril 1794." Le médaillon est placé au-dessus du bas-relief qui représente la motion de Camille Desmoulins au Palais Egalité, lorsque, après le renvoi de Necker, il harangue la foule au Palais-Royal. Les bas-reliefs accompagnant les portraits font suite aux "Tableaux historiques de la Révolution française". au-dessous des gravures, figure un texte résumant l'histoire de la vie publique et privée du personnage. au-dessous du médaillon, à g. : "Le vachez sculp." au-dessous du tr. c. : "Duplessis Bertaux inv. & del. - L'An 6 de la Répub. - Duplessis Bertaux aqua forti". Les Levachez sont graveurs au pointillé et marchands d'estampes en taille douce. Duplessi-Bertaux (Jean) : dessinateur et graveur à l'eau-forte (1747-1820) IFF. P. 265. Mention de la gravure, p. 329

**Mots-clés** : Histoire et mythologie

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français  
ill.



**CAMILLE DESMOULINS,**  
**DÉPUTÉ DE PARIS A LA CONVENTION NATIONALE,**  
**Jugé à mort le 6 Avril 1794.**

*Né avec une tête ardente et une imagination acérée, Camille Desmoulins embrassa avec enthousiasme les principes de la révolution française. Ce fut lui qui, le 23 juillet 1789, fit prendre à la multitude une cocarde distinctive et l'accéda à marcher contre la Bastille. Demagogue finaque, nourri de la lecture de Tacite et de Suctone, écrivant avec une originalité piquante, et maniant avec légèreté l'arme du ridicule, on le vit propager tous les dogmes insurrectionnaires dans son journal des Révolutions de France et de Brabant. Dans l'excès de son dévouement, il alla jusqu'à prendre le titre de Procureur général de la Nation. Il fut avec Danton l'un des fondateurs du Club des Cordeliers, et il figura par ses provocations dans les scènes sanglantes des 20 juin et 10 août 1793. Député à la Convention, il y défendit le Duc d'Orléans dont un grand nombre de membres demandaient le bannissement, et l'on dit à cette occasion, qu'il s'était vendu à ce parti. Ses apologistes prétendent que, par une de ces contradictions que le cœur humain n'offre que trop souvent, la méchanceté de Camille Desmoulins aspirait au bout de sa plume, et qu'il avait un tel fond de bonhomie et de simplicité antique, qu'il mérita d'être surnommé le Lafontaine de la Révolution. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au milieu de ses transports pour la république, on le vit conserver des moments de sensibilité et d'indignation contre la terreur, et qu'il osa faire entendre à l'assemblée un mot qu'elle semblait avoir banni de la langue française: le premier se dévoua, dans ses feuilles du vieux Cordelier lorsqu'il osa mettre à nud la tyrannie décevante et demander qu'après avoir établi tant de Comités sous différents titres, on crût du moins un Comité de Clémence. Daigné parler par le parti de Robespierre comme un contre-révolutionnaire déguisé, il fut enveloppé dans le décret d'accusation prononcé contre Danton. Lorsqu'on vint pour l'arrêter, il crut vainement au secours contre la tyrannie dont il avait lui-même établi l'empire; il en fut la victime. Condamné par le tribunal sanguinaire de Fouquier-Tinville, il osa reprocher aux juges leurs assassinats multipliés, et il prédit que les monstres qui l'envoyèrent à l'échafaud ne lui survivraient pas longtemps. Son épouse, dont il était tendrement aimé, demanda à partager son sort; elle fut envoyée à la mort deux jours après lui, et la subit avec un courage supérieur à celui qu'il avait montré.*

\* Motion de Camille Desmoulins au Palais Royal.

